PUBLICATION MENSUELLE — 6 FR. PAR AN.

L'EXEMPLE

REVUE UNIVERSELLE

DES TRAITS DE COURAGE, DE DÉVOUEMENT, DE BIENFAISANCE, ETC.

« L'Amour du bien sommeille quelquefois, mais
« Dieu en a déposé le principe dans tous les cœurs;
« ce qui l'atteste, c'est l'émotion dont nous sommes
« pénétrés au récit d'une belle action. »

PREMIÈRE ANNÉE

Numéro 8. — Décembre 1856.

Nous prions les personnes qui veulent bien s'intéresser à cette publication, d'avoir la bonté de nous transmettre les faits parvenus à leur connaissance, ainsi que les conseils ou les réflexions que leur aura suggérés la lecture de notre journal. M. le Directeur de *l'Exemple* recevra leurs communications avec reconnaissance; il les invite à y joindre leur nom et leur adresse, afin de pouvoir leur en accuser réception.

TOUS LES TRIMESTRES UNE GRAVURE.

PARIS

44, RUE BASSE-DU-REMPART, 44.

1856

SOMMAIRE.

—

DÉCEMBRE.



TYP. J. CLAYE

MADELEINE SAUNIER

L'EXEMPLE

REVUE UNIVERSELLE

DES TRAITS DE COURAGE, DE DÉVOUEMENT, DE BIENFAISANCE, ETC.

ÉTUDES MORALES.

UN PORTRAIT.

Ce sera toujours une chose éternellement intéressante, que le portrait d'une femme jeune, spirituelle et bonne, faisant le bonheur de ceux qui l'entourent. Selon nous, c'est un des sujets les plus dignes d'être offerts aux lecteurs de l'*Exemple*. — Quel plus bel exemple, en effet, peut-on donner que celui-là ? On sauve de la mort, et de quelques dangers imminents, des gens que l'on ne connaît pas et qui nous sont indifférents ; l'humanité n'est point stérile, heureusement, dans ces courageux efforts ; mais être utile au bonheur, embellir la vie de ceux qui nous aiment et qui dépendent de nous ; être la joie de la maison, la félicité et le premier lien d'une famille, cet exemple est rare ; parce qu'il est le plus difficile. C'est tenir la place de ces anges protecteurs, que la Bible nous représente, venus du ciel pour nous consoler et nous bénir.

Ce devrait être le but de toutes les femmes. C'est là, du moins, leur véritable destinée ; et cependant, la plus faible partie d'entre elles se vouent à ce rôle céleste, dont elles recueilleraient les premières tout le fruit.

D'où vient cela ; quelle peut être la cause principale, entre

les causes si multipliées, qui désunissent les intérieurs et les ménages.

Il nous semble qu'on peut la trouver dans la mauvaise direction de l'esprit et du caractère. La plupart des femmes n'ont pas, en général, pour but d'employer leur supériorité morale du côté sérieux de leur position dépendante. Plus elles sont remarquables et distinguées, plus, quelquefois, elles sont difficiles à vivre. Ce qui a fait dire que les femmes médiocres étaient les meilleures mères de famille; et pourtant cela n'est pas vrai. Ce ne peut l'être, qu'en ce sens, que le sentiment de leur infériorité et de leur incapacité les tient dans la réserve et dans la modestie qui leur conviennent; de là, le peu d'empressement à se produire au dehors, le goût des occupations sédentaires et le peu de bruit qu'elles cherchent à faire dans le monde.

Mais ces rares qualités extérieures doivent être également le partage de la femme qui a le plus d'esprit et de lumières.

Il n'en est généralement pas ainsi. Sous prétexte de supériorité, plus ou moins contestée par leur mari, toujours, et par les hommes en général, une femme de beaucoup d'esprit ne s'occupe ni de sa maison ni de ses enfants, ni, fort souvent même, de sa conduite personnelle. L'ordre, l'économie, le rare talent de faire de peu quelque chose; l'amour de la retraite et de l'obscurité, est remplacé par un désir immodéré de fêtes et de réunions, de lectures de toutes sortes, et surtout par une indifférence complète en matière de pot au feu et d'économie domestique.

On comprend qu'une femme de ce caractère, ainsi placée aux yeux d'un mari intelligent et raisonnable, surtout s'il n'est pas millionnaire, et même quand il le serait, doit être, à la longue, non-seulement insupportable, mais une cause incessante de désordres et de querelles.

Le mari gémit de ne voir rien de réglé, rien de suivi dans sa maison. Obligé de compter lui-même avec son cuisinier, de gronder les bonnes d'enfant, et quelquefois même les marmitons.

C'est cependant raisonner faux, de dire que l'esprit n'est pas nécessaire aux femmes; l'esprit est nécessaire à tout le monde indistinctement lorsqu'il est bien dirigé. Pour elles, l'esprit de conduite est le premier de tous et le plus important. Mais on ne l'a pas seul, car il est le plus rare, le plus fin et le meilleur. Pour achever notre pensée, prenons pour exemple, dans l'histoire, le caractère par excellence de la femme complète, madame de Sévigné.

Veuve à 22 ans, ne trouvant, à la mort de son mari, qu'une fortune en désordre et un vieux château en ruines, elle quitte le monde, où elle était déjà entourée et chérie, s'enferme aux Rochers, y reste dans la solitude pendant les plus belles années de sa vie, s'occupe en même temps et de l'éducation de ses enfants et de l'amélioration de leur fortune; puis après avoir tout remis en ordre, tout réparé, revient à la cour, riche, honorée, respectée, et finit par marier sa fille à l'un des plus grands seigneurs de France.

En lisant ses adorables lettres, on retrouve à chaque page un mot, une pensée, qui rappellent sa tendance continuelle à l'ordre, à la saine raison, et surtout à l'amour de tous les devoirs. Vivant à deux cents lieues de sa fille, elle la dirigea, pendant trente années consécutives, contenant l'irritabilité de son caractère, lui donnant les meilleurs conseils et les plus sages leçons. Possédant au dernier point l'esprit de conduite, ennemie de toute tendance à la supériorité et à la domination, elle devait être le modèle accompli de la grande dame vertueuse, de l'amie sûre et vraie et de la plus incomparable mère.

Nous ne voulons pas faire ici cependant l'éloge de madame de Sévigné, nous espérons, plus tard, lui consacrer, dans ces feuilles, un examen plus long et plus consciencieux.

Notre but, aujourd'hui, est d'esquisser un portrait moins illustre, mais qui, peint d'après nature, pourra également servir de type et de modèle.

C'est un grand bonheur pour une jeune femme d'un caractère distingué, que d'avoir pour mari un homme d'esprit et de raison, qui, appréciant toutes ses qualités, et, sans les afficher étourdîment dans le public, lui laisse, à l'intérieur, la direction de tous les soins domestiques ; la consulte sur toutes ses affaires, et la dispose ainsi à devenir un jour, selon les événements, chef de famille à son tour, comme il a su lui en donner l'exemple.

Rien ne doit influer davantage sur le cœur et le caractère d'une femme. Comme cette confiance et cette solidarité l'honorent et l'élèvent aux yeux de tous, et même à ses propres yeux ! comme elles l'engagent et comme cela doit décider de la conduite de toute sa vie. Il faudrait valoir bien peu pour tromper une telle confiance et ne pas aimer l'homme qui a su vous initier ainsi à ses plus grands devoirs, et placer sa femme dans ce cercle de grandeur personnelle que sa volonté seule et l'esprit de domination n'auraient pu lui acquérir.

PASTEL.

— Convenez, André, disait un jour le marquis d'Ervil à son fils, que je vous ai choisi une femme parfaite. Mademoiselle Marguerite d'O*** n'est-elle pas belle, riche et très-spirituelle?

— Ah ! mon Dieu oui ! dit André froidement, mais en voilà plus qu'il ne faut pour me rendre peut-être très-malheureux.

Le mot était joli, il fit bruit à Paris, et le jour du contrat, il arriva tout droit aux oreilles de Marguerite.

Elle s'en offensa d'abord, et en fut troublée. Mais elle ne voulait pas reprendre sa parole, car elle aimait André, et ses parents désiraient ce mariage. Elle réfléchit qu'il valait mieux lui prouver, dans l'avenir, qu'il s'était trompé.

Au bout de quelques semaines de mariage, un jour André lui dit : Ma chère Marguerite, vous avez sans doute beaucoup d'esprit, tout le monde sait çà ; mais je vous demande en grâce, de ne vous mêler en rien de mes affaires. Occupez-vous de votre maison et de vos domestiques. Habillez-vous comme vous l'entendrez, et laissez la direction de toutes les autres choses à ceux qui s'y entendent mieux que vous. Il m'est peu important que vous soyez très spirituelle et très littéraire, croyez-le bien ; et si je vous aime de tout mon cœur, ce n'est certes pas à cause de cela.

Marguerite prit à merveille cette sortie toute masculine. Je n'ai, dit-elle, ni plus ni moins d'esprit que vous, peut-être. Quant à la science, elle est égale à peu près. J'ai appris aux cours de M. Collard, ce qu'on vous enseignait au collége Rollin, sauf quelques vers latins qu'heureusement je ne sais pas. Mais vous, vous avez l'autorité, la force, l'âge plus avancé, l'expérience de la vie que, grâce à Dieu, je n'ai pas encore ; à vous le droit d'ordonner, et surtout celui de défendre. Je ne suis venue près de vous que pour vous rendre la vie douce et les ennuis moins grands. Je me trouve déjà bien occupée comme cela. Je ferai tout ce que vous voudrez, je ne ferai surtout jamais ce que vous ne voudrez pas, car c'est votre droit, et je n'ai pas envie de vous le disputer, je vous assure.

André la regarda; il lui trouva subitement plus d'esprit qu'à l'ordinaire, et la consulta, le matin même, pour savoir s'il fallait atteler la calèche avec les chevaux gris pommelés ou les bais-bruns.

Cela lui fut égal. André insista, elle préféra les bais-bruns; il ne dit pas qu'il aurait voulu les gris pommelés, et donna l'ordre d'atteler selon la volonté de madame.

Ce fut le premier pas de Marguerite vers la royauté; mais ils ne s'en aperçurent heureusement ni l'un ni l'autre.

Dès qu'elle se posa en esclave, elle fut reine. Cela ne réussit pas toujours, il est vrai, mais nous avons déjà dit qu'André était un homme d'esprit.

Plusieurs conversations dans le genre de celle que nous venons d'esquisser furent échangées pendant près d'une année entre les deux époux. Marguerite eut toujours l'avantage, car elle se renferma dans ses devoirs les plus précis, sans chercher à diriger de son côté une autorité qu'on ne lui laissa prendre que lorsqu'il fut admis qu'elle n'en voulait pas. Un autre écueil se présenta. Aimée et considérée de son mari, elle trouva dans une belle-mère, nulle, acariâtre, une de ces ennemies cachées, qui ne vous haïssent que parce qu'on vous aime, et, vous comprenant au-dessus d'elles, vous en veulent rien qu'à cause de cela.

André le vit, et prit le parti de sa femme contre sa mère. En effet, sa mère était dure, intraitable, difficile à propos de tout avec sa belle-fille, injuste toujours; tandis que celle-ci restait dans le respect et la déférence la plus absolue.

La patience, l'adresse, le tact infini de Marguerite dans les plus petites choses, amenèrent André à la conviction que sa femme seule saurait, tôt ou tard, ramener à elle le cœur qui lui était fermé. Elle commença par influencer en ce sens l'esprit de son mari, dont la froideur frappait déjà sa mère.

Il ne se mêla plus de répondre pour sa femme, il ne prit aucun parti. Cette résolution, inspirée par Marguerite, couronna le succès de ses efforts; et personne, aujourd'hui, n'a pour elle plus de tendresse, plus de véritable confiance que sa belle-mère.

Marguerite va peu dans le monde, excepté pendant les deux ou trois mois indispensables; elle reçoit beaucoup chez elle, et son salon est un des rares salons de Paris, où l'on s'amuse réellement et où l'on désire toujours revenir. On y cause de toutes sortes de choses, rien d'exclusif. Politique, jeux de Bourse, littérature et crinoline. Elle se mêle à toutes ces conversations, sans chercher à faire entendre sa voix au-dessus des autres, sans accepter le rôle d'une femme éminemment spirituelle, que tout le monde lui accorde, sans chercher à éclipser personne, parce que rien n'est plus inutile. Elle sait attirer chez elle les gens d'importance et de valeur personnelle; elle se débarrasse admirablement des ennuyeux qu'elle n'a jamais pu souffrir, et possède au dernier point l'art de comprendre l'esprit des autres et celui de le leur faire voir, ce qui fait qu'on lui trouve toujours infiniment d'esprit.

Depuis dix ans, elle est mariée à un excellent homme, et homme de beaucoup de valeur ; mais cependant, hélas ! André n'a pas failli à son rôle d'homme et de maître, et lui a déjà donné plusieurs sujets de chagrin réels.

C'est à peine si elle en est convenue, même avec lui, devenu repentant. Elle trouve que le pardon le plus généreux est celui que l'on ne fait pas sentir.

Son mari lui a donné ce surnom divin : « La joie de la maison. »

Madame James Amet.

DÉVOUMENT ET CHARITÉ.

Chronique du mois.

Chaque mois nous apporte son contingent de bonnes œuvres et de traits courageux ; il semble, au premier abord, que cette matière ait des bornes et que nous devions avoir parfois disette de sujets ; mais il faut bien croire que l'humanité, en somme, est meilleure qu'on ne la juge puisque notre plume a toujours des faits louables à écrire et notre cœur des actes méritoires à admirer.

I

BÉNIE SOIT LA MAIN QUI M'ETRENNE.

La première partie de cette anecdote se passe le 15 avril 1818, dans un petit magasin de mercerie, de modeste apparence, qui vient de s'ouvrir au bas de la rue Saint-Denis, non loin de la Fontaine des Innocents.

Sur les midi, une jeune ouvrière, au charmant visage de vingt ans, entra dans l'humble boutique et fit emplette d'un écheveau de fil noir de dix centimes.

— Bénie soit la main qui m'étrenne ! dit le marchand à la jolie fille. Puissiez vous me porter bonheur, mademoiselle !

— Je me nomme Victorine D... répondit l'ouvrière en souriant de la superstition du marchand.

Celui-ci inscrivit ce nom en tète d'un registre tout neuf et après avoir salué la jeune fille, la regarda s'enfuir avec la légèreté de l'oiseau.

Trente six ans après cette aventure, en 1854, un vieillard

passait en cabriolet sur le quai des Ormes, et accostait une pauvre femme d'une soixantaine d'années ayant sur son épaule un paquet de sacs en grosse toile, qu'elle emportait chez elle pour les coudre.

— Pardon, madame, dit l'étranger, mais si mes yeux ne me trompent pas, vous êtes mademoiselle Victorine D...

— Autrefois, oui, monsieur, répondit la pauvre femme, mais il y a bien longtemps de cela ; maintenant je suis la veuve G...

— Voulez-vous me donner votre adresse, afin que je puisse vous rendre visite, car nous avons beaucoup à causer ensemble bien que vous ne vous souveniez plus de moi.

La veuve G... donna son adresse au vieillard qui se retira en la laissant fort intriguée de cette singulière rencontre.

Cependant les jours s'écoulaient et la visite annoncée n'arrivait pas ; lorsque la veuve G... reçut un beau matin une lettre renfermant un billet de 500 francs et qui était ainsi conçue :

« Mille pardons, ma chère dame, de ne pas m'être encore « rendu chez vous, ainsi que je vous l'avais promis. En at- « tendant que je puisse le faire, veuillez recevoir la somme « que je vous envoie. — Je vous prie de l'accepter comme « un faible gage de ma reconnaissance. » — CHARLES W...

Nous ne décrirons pas la surprise et la joie de la couseuse de sacs. La pauvre femme croyait rêver. Six mois après, la fameuse visite n'avait pas encore eu lieu, mais une nouvelle lettre, conçue à peu près dans les mêmes termes et contenant égale somme d'argent lui parvint encore ; — six mois plus tard, même lettre, même somme. — La veuve G... allait croire aux Mille et une Nuits et à toutes les féeries du Paganisme, lorsqu'il il y a quelques jours, elle vit enfin arriver le mystérieux inconnu du quai des Ormes.

— Ah! monsieur, lui dit-elle, en le recevant, que vous ai-je donc fait, quel service vous ai-je donc rendu, pour que vous me récompensiez d'une telle manière?

— Ce que vous m'avez fait? répondit le vieillard, vous êtes venue m'acheter un écheveau de fil le 15 avril 1818, et vous m'avez porté bonheur! — Bénie soit donc la main qui m'a étrenné!

II

LE TESTAMENT DE M. GASNIER

Il y a plusieurs années, un garçon de recettes de M. Gasnier perdit, au moment de l'encaisser, un billet à ordre de 2,000 francs. Pendant qu'on faisait les premières recherches, une femme se présenta chez M. Gasnier et lui remit l'effet de 2,000 francs, qu'elle avait trouvé sur la voie publique.

Le négociant l'interrogea alors sur sa position; elle lui dit qu'elle tenait une petite boutique de librairie, rue Louis-le-Grand, que ses affaires étaient peu brillantes, qu'elle devait plusieurs termes, etc., etc. M. Gasnier se rendit aussitôt près du propriétaire de cette brave et malheureuse femme et acquitta tous les termes qu'elle devait. Beaucoup auraient cru avoir payé leur dette, mais l'homme charitable ne calcule pas avec la reconnaissance.

Tous les ans depuis cette époque le négociant faisait un don assez important à Madame *** et dans son testament il vient de lui léguer une rente viagère de six cents francs.

III

LE FILS ADOPTIF.

En 1835, dans une commune du canton d'Armentières, une jeune fermière, qui s'était mariée l'année précédente

avec le sieur X..., trouva chez elle, le lendemain de son accouchement, un autre nouveau-né qui, d'après la rumeur publique, avait été abandonné par une jeune servante d'une commune voisine, victime de la séduction dudit X...

Quoiqu'il en fut, la jeune femme prit l'enfant, le plaça à côté du sien et elle donnait le sein à tous les deux, quand son mari rentra. Touché de cet acte, X... remercia sa digne femme, renouvela des serments de fidélité dont elle était digne, et les deux garçons baptisés le même jour, furent élevés et grandirent tous deux dans la maison; ils avaient aussi tous deux subi le même sort de cette année: l'enfant naturel avait pris un bon numéro et le fils légitime, moins heureux, était désigné pour partir.

Témoin de la douleur de ses parents adoptifs, le premier, sans rien dire, remplit les formalités nécessaires pour devenir le substituant de son frère, et l'autre jour, il quittait Lille afin de se rendre à Metz au vingtième bataillon de chasseurs à pied. Inutile d'ajouter qu'il était accompagné, au moment de son départ, de sa mère nourricière et du jeune homme qu'il remplaçait. Bien des larmes furent versées, et en le quittant, ils lui promirent de ne le laisser manquer de rien, l'assurant, en outre, qu'à son retour du service il trouverait une famille qui serait toujours heureuse de le recevoir.

IV

UN ACTE DE PROBITÉ

Il y a quelques jours, M. G.., boulanger à Boulogne, perdit son portefeuille. La chose n'était pas indifférente, car le portefeuille contenait 1,700 fr., et peu de gens supportent philosophiquement une telle perte. Le lendemain ,

M. G... recevait une lettre, dont le signataire, qui lui était inconnu, l'invitait à passer chez lui. Quoique cette invitation ne fut nullement motivée, M. G... s'y rendit en toute hâte et bien lui en prit : Son portefeuille avait été retrouvé par le signataire de la lettre et c'était pour le lui remettre, que cet honnête homme lui avait donné rendez-vous.

M. G... lui prodigua les remercîments et les éloges ; il lui offrit une récompense proportionnée au service qu'il lui rendait, mais cette offre fut opiniâtrement refusée.

«*La probité ne se paie pas !*» telle est du moins la maxime de l'ouvrier Brisset, l'auteur de cet acte méritoire dont le nom nous est révélé par celui qui n'a pu lui faire accepter un témoignagne de sa reconnaissance.

V

CHARITÉ

Nous trouvons dans le *Messager de l'Allier*, la lettre suivante:

« Monsieur,

« J'ai reçu de M. le maréchal duc de Malakoff à son passage à Moulins, un don de 500 francs pour l'œuvre de notre chapelle.

« Malgré le sentiment évangélique qui, dans la lettre de l'illustre donateur, semblerait me recommander le silence sur cet acte de piété et de générosité de sa part, il me semble que la reconnaissance me fait un devoir de le publier. Je vous prie donc de vouloir bien le consigner dans le plus prochain numéro de votre journal. »

Voici la plus grande partie de la lettre du duc :

« Monsieur l'abbé,

« Je joins ici ce que, dès hier soir, je destinais à votre œu-

vre. Je voudrais faire plus, mais j'ai fait bien des veuves, de nombreux orphelins, qui de temps à autre frappent à ma porte, et ne peuvent le faire en vain. Ainsi gardez cette aumône pour vous.

« Agréez, Monsieur l'aumônier, l'expression de mes meilleurs sentiments.

« Maréchal PÉLISSIER, duc de MALAKOFF.

« Je suis avec respect, monsieur, votre très humble,

« L'abbé BRILLAUD.

« Aumônier de l'hôpital-général.

« Moulins, 3 octobre 1856. »

VI

ADOLPHE TREFFEL

Une petite fille âgée de sept ans, nommée Adolphine Thiva, sortant de l'école, s'en retournait chez son père, charpentier, demeurant rue Bichat 57. — S'étant arrêtée sur le bord du canal, près le pont Grange-aux-Belles, la pauvre enfant fit un faux pas et tomba au fond du bassin. Les écluses étaient levées en ce moment, l'eau était haute, le courant rapide; le danger était réel et le péril imminent pour celui qui tenterait de sauver la jeune Adolphine. Cependant aux cris de détresse que firent retentir plusieurs témoins de cet accident, un brave ouvrier chapelier qui passait sur le quai, Adolphe Treffel, âgé de 26 ans, ne consultant que son courage, se précipita dans le canal et après avoir plongé plusieurs fois, parvint à saisir l'enfant par ses vêtements au moment où elle allait être entraînée au fond du second bassin.

Lorsque le sieur Treffel atteignit le bord et qu'il eut pu

déposer son précieux fardeau sur la berge, il était à bout d'efforts. On le transporta, ainsi que l'enfant, chez un marchand de vins de la rue de Lancry où des soins généreux les eurent bientôt rappelés l'un et l'autre à la vie.

VII

LE BRIGADIER JEGO ET LE GENDARME HALLIOT

Il y a quelques mois, un chien qu'on supposait enragé, semait l'épouvante à Vitry-sur-Seine près Paris. Attirés par les cris d'effroi des habitants, le brigadier Jego et le gendarme Halliot, de la résidence de Vitry, armés seulement de bâtons, n'hésitèrent pas à s'élancer à la poursuite de l'animal qui venait de mordre plusieurs personnes et dont la furie ne faisait qu'augmenter ; l'ayant atteint, alors qu'il s'était réfugié dans une écurie, le brigadier et le gendarme, avant de parvenir à le tuer, car c'était un chien de forte taille, eurent à soutenir contre lui une lutte très dangereuse.

Dans ces circonstances, ces militaires ont déployé un courage et une énergie qui, outre les félicitations des habitants de la localité, leur ont valu d'être, de la part de leurs chefs, le sujet d'un rapport adressé à l'autorité militaire supérieure.

VIII

DRAMES DE LA MER.

Le maître de chaloupe, Castandet. — Sept barques de pêcheurs de la commune de Cujan (Gironde), montées chacune de dix hommes, étant sorties pour la pêche, furent assaillies par la tempête, vers les deux heures de l'après-midi, et n'ont dû leur salut qu'en se réfugiant à l'embouchure de

la Gironde, sous la direction d'un homme courageux, le nommé Castandet, possesseur d'une chaloupe. Six de ces embarcations sont arrivées dans le port de Bordeaux, sans avoir perdu un seul homme, et la septième était en sûreté à Pauillac. Elles ont dû regagner leur port d'armement, par la voie du chemin de fer, car nous en avons vu passer sur les fossés dans la journée du dimanche, se dirigeant du côté de la gare.

Nous devons applaudir à l'énergique dévoûment du maître de chaloupe, Castandet, qui a mérité la reconnaissance de ses concitoyens en arrachant à de grands dangers, à la mort peut-être, soixante-dix marins, soutiens de leur famille.

IX.

PROBITÉ

La probité, chez les personnes que le défaut d'éducation ou la misère ont dégradées est doublement honorable.

La fille Justine Grand, toute honteuse d'interrompre un magistrat, est venue rapporter un portefeuille de 10,000 fr. en billets de banque, qui avait été perdu chez elle. — Après avoir fait ce dépôt, elle s'est retirée sans s'être dit qu'elle pouvait avoir quelque titre à une récompense, au moins à un éloge.

X.

LES BOUQUETS DE VIOLETTES

L'autre jour, un monsieur décoré s'approcha d'un petit garçon qui stationnait devant la grille des Tuileries, du côté du pavillon de Flore, portant à la main un panier rempli de violettes.

— Combien les violettes ?

— Un sou le paquet, monsieur, elles sont superbes !

— Et combien tous les paquets ?

— Ah ! dame, reprit le pauvre garçon, si vous preniez tout... et il comptait : il y en a douze ! et l'incarnat montait à ses joues, car il calculait déjà la belle affaire et la bonne recette qu'il allait porter à sa mère.

— Monsieur, dit-il, si vous voulez mes douze paquets de violettes, je vous les laisserai pour onze sous. Ma mère ne me grondera pas, parce que je lui dirai que c'est un bon monsieur qui a voulu m'acheter tout d'un coup pour qu'elle ait plus tôt de l'argent...

Ces paroles naïves firent sourire l'amateur de violettes. Il tira sa bourse et dit à l'enfant :

— Tu as pensé à ta mère, c'est bien, et je veux te récompenser en te remettant à toi et pour toi, le prix du douzième paquet. Et en disant cela, il mit cinquante-cinq centimes dans une des mains du petit garçon et vingt francs dans l'autre.

Le pauvre petit n'en croyait pas ses yeux.

— Quoi ! c'est pour moi, monsieur?

— Oui, pour toi seul !

— Oh ! non, monsieur, c'est pour ma mère n'est-ce pas? Oh ! qu'elle va être heureuse !

Et de grosses larmes coulaient sur les joues de l'enfant. —

L. Lemercier de Neuville.

MADELEINE SAUNIER.

C'était vers la fin de décembre 1835 : la terre était couverte de neige, le vent soufflait avec violence et jonchait les routes d'arbres déracinés. Les campagnes, désolées par la rigueur du froid, étaient ravagées par des bandes de loups que la faim chassait de leurs retraites.

Les paysans, renfermés dans leurs chaumières, n'osaient sortir, et la nuit ils étaient sans cesse inquiétés par les hurlements des bêtes féroces, qui erraient affamées autour de leurs demeures.

Madeleine Saunier, l'ange consolateur, comme on l'appelait dans le pays, un jour de ce terrible hiver, passant sur la lisière d'un bois, entendit à quelque distance des gémissements plaintifs. Elle courut aussitôt vers l'endroit d'où ils semblaient partir. Après avoir cherché longtemps, elle aperçut enfin le toit de chaume d'une hutte de bûcheron, qui s'élevait un peu au-dessus de la terre.

Madeleine enleva la neige qui l'empêchait d'approcher, et pénétra enfin dans un trou plutôt destiné à être le repaire d'une bête, que l'habitation d'un être humain.

Un horrible spectacle s'offrit aux yeux de la courageuse fille : Une femme pâle, maigre, exténuée, était en proie aux convulsions de la mort; ses yeux éteints, ses lèvres bleues, ses joues décolorées, ses traits contractés par une douleur violente, la rendaient hideuse; ses membres raidis par le froid n'avaient plus rien de cette douce chaleur qui annonce la vie.

Madeleine, sans perdre de temps, se dépouille d'une partie de ses vêtements et en couvre la femme Mancel, puis elle

sort et va dans le bois ramasser des branches mortes. Bientôt un feu brillant pétille dans la hutte, et sa bienfaisante chaleur ranime la malade épuisée. Madeleine, qui ne sort jamais sans provisions, lui fait prendre un peu de nourriture et retourne en toute hâte chez elle, chercher de nouveaux secours pour sa protégée.

Cette horrible misère impressionne vivement Madeleine; elle redouble de zèle; elle se multiplie, elle trouve des forces dans son héroïque charité, elle lutte corps à corps avec la souffrance qui déchire Mancel; elle s'ingénie pour rattacher à la vie cette pauvre créature, que la Providence a placée sur ses pas. Mais, hélas! tous ses efforts sont inutiles; les forces de Mancel sont épuisées, et rien désormais ne peut la rétablir.

Chaque jour, malgré ses soins assidus, Madeleine la voit dépérir. Un soir, elle reste auprès de la malade, car elle comprend que sa dernière heure est arrivée; la nuit est venue, plus froide et plus horrible que jamais. Le vent, en passant à travers la forêt, fait entendre de lugubres harmonies; on dirait les plaintes d'un mourant, les cris de détresse d'un blessé..... Les loups hurlent avec fureur; et Madeleine est seule dans cet antre, rempli d'une fumée épaisse, qui rend plus affreuse encore l'agonie de Mancel.

Tout à coup un léger bruit se fait entendre à l'entrée de la hutte, fermée seulement par quelques planches disjointes et que maintient une grosse pierre. Madeleine s'élance, deux yeux brillants dardent sur elle des rayons de feu..... c'est un loup..... un loup d'un grandeur démesurée, qui, debout contre la porte, l'ébranle sous ses efforts puissants.

Madeleine épouvantée, pense à fuir. Mais Mancel est là qui vient d'expirer, et la sainte fille ne peut abandonner son cadavre à la voracité de la bête féroce. Il faut qu'elle défende

les restes mortels de celle qui lui a été envoyée par la Providence. Elle se jette contre la porte, résiste aux efforts du loup, pousse des cris qu'elle varie, afin d'épouvanter l'animal, en lui faisant croire qu'elle n'est pas seule. La tête appuyée contre la porte elle étend ses mains dans l'antre, et entasse tout ce qu'elle trouve, pour consolider les planches, qui se déchirent sous les dents de son terrible adversaire; et pendant plusieurs heures, la sublime paysanne reste ainsi, dans un trou sous terre, entre un cadavre défiguré par la mort et une bête horrible dont elle entend les cris, dont le souffle arrive jusqu'à elle à travers les faibles planches qui les séparent...

Mais ses forces s'épuisent... ses cris ne sortent plus de sa poitrine que comme une plainte déchirante... ses jambes fléchissent... le froid engourdit ses membres... elle va succomber... le moindre effort de son ennemi et elle est perdue.

Mais le ciel veille sur elle, il a vu son admirable dévoûment... il la protége! Le jour paraît... le loup s'éloigne... Madeleine est sauvée!

Madeleine va s'éloigner pour retourner au village; mais une pensée la retient : Si pendant son absence, le loup allait revenir! Que faire? Comment arracher à sa voracité le cadavre de Mancel?

La noble fille est inspirée par son dévoûment : elle court chez le paysan dont l'habitation se trouve le plus rapprochée. Elle le supplie de permettre qu'elle dépose chez lui la dépouille mortelle de la pauvre Mancel. Le fermier y consent.

Madeleine court aussitôt à la hutte, et chargeant sur ses épaules le corps de Mancel, elle vient, avec ce pieux fardeau, profiter de la permission qui lui a été accordée.

Alors, seulement, Madeleine épuisée de fatigue, brisée

par les émotions violentes de cette horrible nuit, regagne sa demeure.

Le lendemain matin, on voyait autour de la hutte et jusque dans l'intérieur de cette misérable retraite, la trace des pas du loup, contre lequel Madeleine Saunier avait si héroïquement lutté.

L'Académie française a décerné à cette brave fille, la plus belle de toutes les récompenses, le prix de vertu. —

GUSTAVE DES ESSARDS.

UN BIENFAIT N'EST JAMAIS PERDU.

NOUVELLE HISTORIQUE.

I

En 1837, par une journée froide et brumeuse du mois de novembre, la *Favorite*, qui fait le service entre la Chapelle-Saint-Denis et la barrière d'Enfer, gravissait lentement la pente rapide de la rue de la Harpe, quand vint y prendre place une vieille femme portant, entortillée dans un tartan, une petite fille de quelques mois qui la regardait avec une inquiétude mêlée d'effroi.

Parmi les autres voyageuses se trouvait une jeune personne de vingt et quelques années, dont l'extérieur dénotait une ouvrière et dont la physionomie eut été correctement belle sans une tache couleur lie de vin qui en détruisait l'harmonie.

Lorsque la voiture eut dépassé la partie ascendente du faubourg et repris sa course ordinaire pendant quelque

temps, le conducteur, qui avait soin de nommer successive- les divers points du parcours, devant lesquels on passait, annonça la place de l'Observatoire, le boulevard Mont-Parnasse et les Enfants-Trouvés. Aussitôt la vieille femme fit signe d'arrêter et se leva pour descendre.

— Madame, s'écrie aussitôt la jeune fille, est-ce que vous portez ce pauvre petit ange...

— Hélas ! aux Enfants-Trouvés, dit la vieille femme en achevant la pensée de la jeune fille, je suis si pauvre !

— O mon Dieu ! la pauvre petite ! Donnez-là moi, je vous en prie ; je vous promets d'en avoir bien soin.

— Ce que vous faites-là, mademoiselle, est très-bien, dit aussitôt un monsieur d'une trentaine d'années qui se trouvait également dans la voiture, d'autant plus que, selon toute apparence, vous n'avez que votre travail pour vivre ; mais si jamais vous vous trouvez gènée, veuillez me le faire savoir, je serai très heureux de coopérer à votre bonne œuvre.

Et ce disant, il donna sa carte à la jeune fille ; mais celle-ci faisait à peine attention à ce qu'on lui disait, tant elle était joyeuse de posséder le petit enfant qu'elle embrassait avec une tendresse extrême.

II

Pour ceux qui habitent au sixième étage, Paris possède une physionomie dont ne peuvent se faire une idée ceux qui n'ont jamais quitté les latitudes aristocratiques, c'est-à-dire le rez-de-chaussée où les étages inférieurs. A ceux-ci, en effet, le tapage, la boue, la poussière et les émanations de la rue ; à ceux-là, au contraire, l'azur du ciel et les rayons du soleil, puis les fleurs, les chansons et les doux sourires des mansardes.

C'est ce que savait parfaitement apprécier M. Hippolyte B.., peintre paysagiste, et fils d'un riche propriétaire du faubourg Saint-Honoré, car au lieu d'habiter avec sa famille dans de splendides appartements, il était allé se réfugier sous les combles d'une maison du quartier latin, dans une petite pièce où sitôt les beaux jours, le soleil tous les matins faisait irruption par la fenêtre ouverte à deux battants.

Mais ce n'est pas tout que le grand air ou le soleil, quand on est jeune, il faut encore avoir avec qui causer. Or, dans la maison d'Hippolyte et sur le même carré, demeuraient deux femmes, la mère et la fille, dont la position était extrêmement intéressante, car la maman, quoique jeune encore, était devenue aveugle depuis un an, et n'avait pour ressources que quelques économies et le travail de sa fille, jolie personne de dix-neuf ans excerçant la profession de couturière en robes. Là donc, point de chants joyeux, point de gaîté folle, mais la beauté, la sagesse, l'âpre travail et le dévoûment. C'était tout un poëme !

Le jeune peintre séduit par tout cela, s'était au moyen de relations faciles à établir entre voisins, fait admettre chez les deux dames, en ayant bien soin de cacher le fils d'un millionnaire sous la peau de l'artiste ; il avait fait sa cour à la jeune fille et il avait fini par demander sa main, qu'il avait obtenue.

Jusque là, tout allait au mieux ; mais c'était la moindre des choses que d'avoir le consentement de sa belle, car entre pauvres gens, on n'y va pas par quatre chemins, quand l'amour est de la partie. Le plus difficile était d'obtenir le consentement de sa famille à lui. En effet, à la première ouverture qu'il fit de son projet à ses parents, on se récria, on le traita de fou, sa prétendue fut qualifiée d'intrigante, etc.,

et il eut beau vanter la beauté de la jeune personne, son dévoûment pour sa mère, on finit par lui rire au nez.

Pourtant M. Hippolyte était sérieusement épris, et cette conclusion était loin de faire son compte ; aussi, usant de son droit de majorité, il eut recours aux sommations légales, et il se disposait à passer outre, quand la jeune fille, en faisant avec lui les démarches nécessaires pour la publication des bancs, découvrit sa position sociale et le mauvais vouloir de ses parents ; dès lors la pauvre enfant, trop fière pour accepter un mari dans de telles conditions, renonça à tous ses rêves de bonheur et l'amoureux Hippolyte fut évincé.

Quand le père de celui-ci fut instruit de cette renonciation, il en fut émerveillé ; c'était-là, en effet, une singulière façon d'agir pour une intrigante, et dès le lendemain il allait chez ces dames pour leur faire une visite de remerciments.

— Mais je ne me trompe pas ! s'écria en entrant le visiteur qui aperçut sur la figure encore belle de la pauvre aveugle, une tache couleur lie de vin. J'ai, madame, déjà eu l'honneur de vous voir ; c'est à vous que j'ai remis ma carte, il y a bien longtemps, dans l'omnibus de la *Favorite*.

— C'est possible, monsieur, mais je ne puis vous reconnaître, car je n'y vois plus.

— Et qu'avez-vous donc fait de la petite fille que vous avez recueillie ?

— La voici, monsieur ; c'est ma pauvre Pauline ! J'en ai fait une fille bien laborieuse et bien sage.

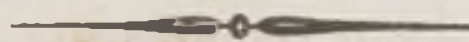
— Eh quoi ! mademoiselle n'est que votre fille adoptive ?

— Oui, monsieur ! Mais puis-je savoir ce qui me vaut l'honneur de votre visite ?

— Madame, je suis le père d'Hippolyte B .. et je viens vous demander la main de votre charmante fille pour mon enfant...

Tels ont été les singuliers préliminaires du mariage de

mademoiselle Pauline, simple ouvrière en robes, qui épousait samedi matin M. Hippolyte B..., artiste et propriétaire en même temps.



RÉFLEXIONS AU COIN DU FEU.



Après bien des peines, j'ai fini par allumer mon feu. — Je ne saurais vous peindre la joie indicible que j'éprouve lorsque je vois scintiller la plus petite flamme du milieu de mon échafaudage de bois, et de charbon de terre. Il faut avoir allumé du feu pour connaître cela.

D'abord une épaisse fumée encombre mon foyer, tout est sombre, tout est noir, — on dirait une nuit sans étoiles.

Tout à coup, une flamme légère brille comme un rouge météore et disparaît aussitôt ! — Le bois échauffé craque, une gerbe d'étincelles s'élance comme un faisceau de fusées d'artifice, les unes meurent à peine nées, d'autres disparaissent dans le foyer, d'autres enfin vont s'accrocher le long des parois où elles s'éteignent comme à regret.

Insensiblement, mon feu s'allume, la flamme dévore des restes d'obscurité. La clarté envahit tout !

Il y a sur la plaque de fonte au fond de ma cheminée, une femme, le sein nu, les vêtements flottants, une de ses mains s'appuie sur une ancre, elle étend l'autre sur les peuples prosternés à ses pieds. — C'est la divine Espérance ! sainte protectrice qui m'a toujours soutenu jusqu'ici. — Je l'ai toujours retrouvée partout : Dans le bonheur, dans mes plus intimes joies comme dans mes chagrins les plus navrants ; je

la retrouve encore ici, au sein de mon foyer domestique, présidant comme autrefois à mes douleurs et à mes plaisirs.

C'est elle qui m'est apparue la première, avec la première étincelle de mon feu; maintenant elle brille des reflets du foyer, ses mains étendues semblent protéger l'édifice brûlant, il semble que ce soit d'elle qu'émane la chaleur qui me réchauffe!

J'ai pour soutenir mon feu, deux chenets noirs qui représentent la figure du Sphinx. -- Immobiles et silencieuses, les deux faces humides tendent des yeux fixes sur toutes mes actions, elles sont initiées à tous les secrets de mon intérieur, et, sévères et mornes, elles tournent le dos aux flammes brillantes qu'elles supportent sans murmurer.

On dirait le corps de l'homme supportant les passions de l'âme.

Que de projets! que de brillantes choses j'ai rêvés au coin de mon feu! Ils s'entassaient dans ma tête, comme mes tisons sur mes chenets.

Amour, richesse, gloire — ces trois mobiles terrestres de l'âme — ont tour à tour brûlé, brillants et joyeux, dans ma tête, et bien vite après sont tombés en cendre comme mes tisons ardents.

Comme l'avenir se déroule rapidement au coin du feu! Point d'obstacles, point d'entraves, la vie n'est plus qu'un sentier jonché de roses dont les épines sont émoussées.

J'ai vu — en faisant ainsi à part moi — le roman de ma vie, j'ai vu m'intéresser vivement au sort d'un pauvre petit tison, menaçant ruine sur deux morceaux de coke, et là, m'identifiant avec ce tison, je tremblais et j'espérais tour à tour. — Tantôt la flamme le dévorait trop vîte, tantôt un autre tison menaçait de l'entraîner dans sa chûte. — J'avais

peur parfois qu'il ne se noircît, d'autres fois je craignais qu'il ne fût trop incandescent!

C'est bien là l'image des hésitations de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il veut, qui veut et ne veut pas, qui croit et qui doute, qui espère et tremble, qui aime et hait, qui secoure et tue, qui fait tout à la fois le bien et le mal et dont l'âme est comme la mer, pleine de vagues et de tempêtes!

Et puis quelle douce chaleur s'émane du foyer! Comme cette flamme vive chauffe bien! — Comme on se sent ranimer auprès d'un bon feu! — Ce n'est plus cette chaleur des jours d'été qui tue le corps et énerve l'âme; non, c'est une douce chaleur qui réchauffe le cœur, qui fait espérer, qui fait croire au bonheur. — C'est au coin du feu qu'on se réconcilie, qu'on aime, qu'on pardonne et qu'on croit.

Entrons dans le sein de la famille : tenez, voici tout d'abord, auprès du brasier ardent, le père, le chef de la communauté; la mère, l'ange divin du foyer, les enfants, filles et garçons souriants et joyeux, écoutant les récits de leur père, et demandant à leur mère un baiser; le chien est couché auprès du maître, le museau dans le feu, flairant les marrons qui grillent sous la cendre; l'horloge qui ne cesse de mesurer le temps, voudrait bien ralentir ces heures fortunées, et les vieux tableaux de famille, suspendus autour de la chambre, regardent avec amour ce doux aspect d'intérieur où la religion, la famille et la propriété unis au bien-être, donnent un démenti si formel aux doctrines égalitaires et aux utopies communistes!

Tels sont les bienfaits du coin du feu, tels sont les charmes du foyer domestique!

Mais voici mes tisons qui s'éteignent, la cendre envahit mes chenets, mon foyer redevient noir, l'image de l'Espérance a disparu comme le reste. — Partez donc mes beaux

rêves, partez donc mes belles illusions, partez, partez mes séduisants projets ! — Allez vous étendre dans le grand cimetière de l'oubli, où j'ai déjà enterré tant de choses. — Vous y trouverez mes rêves d'enfant, mes illusions de collége, et mes projets de jeune homme ! Oh ! dites-leur de revenir encore, attirés par la flamme de mes tisons, dites-leur de se souvenir encore de moi. — J'ai tant vieilli, qu'ils ne me reconnaîtront plus. Ils trouveront des lis, là où jadis fleurissaient les roses. Ils verront un crâne nu, là où se bouclaient de blonds cheveux, — j'ai tant changé !

Adieu ! adieu ! dernières étincelles, vous que j'aimais tant, prismes enchanteurs, allez dire à vos sœurs qui sont déjà mortes, que c'est peut-être le dernier feu que j'allume, les derniers rêves que je fais !

Mais si par hasard, Dieu voulait que ma vie eut encore un jour, oh ! alors revenez, revenez avec mes tisons, — rêves, projets, amour, gloire, richesse, famille, saintes et suaves harmonies, qui m'aurez fait vivre si longtemps et qui m'emporterez avec vous !

L. Lemercier de Neuville.

NÉCROLOGIE.

SŒUR SAINTE DOSITHÉE.

Nous empruntons au *Moniteur* la biographie suivante :

L'hospice général de Tours vient de perdre la sœur Dosithée, qu'il possédait depuis quarante ans, et qui s'est constamment montrée le modèle de toutes les vertus. Anne Bourot, dite en religion *sœur Saint-Dosithée*, née près de

Sémur (Côte-d'Or), prit le voile dans la communauté des sœurs de charité de la Présentation, et fut presque aussitôt dirigée sur l'hospice de Tours. Attachée depuis trente-cinq ans à l'hospice des militaires fiévreux, elle n'a cessé de prodiguer aux malades, qu'elle appelait ses *enfants*, les soins affectueux d'une mère. Lorsqu'elle avait le malheur d'en perdre, elle les pleurait comme s'ils eussent été ses enfants. Aussi les militaires qu'elle soignait l'aimaient-ils comme une mère véritable.

Un jour, un jeune soldat, à ses derniers moments, fit appeler la sœur de charité à son lit de mort : « Ma sœur, lui dit le moribond, j'ai le chagrin de mourir loin de ma mère... de mourir sans l'embrasser... permettez que je vous embrasse comme je l'embrasserais elle-même... Quand vous reverrez ma mère, vous lui rendrez le dernier baiser de son fils. » Et le soldat embrassa la bonne sœur avec effusion... Quelques instants après, il expirait en paix.

C'était dans la convalescence qu'elle était ingénieuse à procurer aux malades ces petites douceurs qui leur font tant de plaisir. Si on lui donnait un beau fruit, elle le partageait entre plusieurs convalescents. Elle eût voulu ne jamais quitter ses chers malades ; mais, esclave d'une règle inflexible, il lui fallait tous les soirs regagner le dortoir commun. Aussi avait-elle sollicité et obtenu la permission de veiller une nuit par semaine. Cette veillée, qu'elle appelait *un tour de faveur*, était indépendante des autres veilles qu'elle partageait avec les sœurs. Pendant les longues nuits d'hiver et par les froids les plus rigoureux, elle employait les quelques heures consacrées au repos à prier dans la chapelle : prosternée au pied de l'autel, elle demandait à Dieu, dans une ardente prière, le soulagement, la guérison de *ses pauvres enfants*.

S'il lui arrivait de sortir, c'était pour aller solliciter des prières dans une communauté de religieuses cloîtrées, afin que Dieu daignât guérir ses malades, et qu'il accordât *une mort chrétienne* à ceux qu'il rappelait à lui ; car sa foi était égale à son ardente charité.

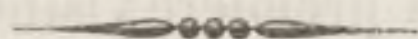
Toute l'armée connaît la sœur Dosithée et vénère ses vertus évangéliques : aussi, que de militaires, retournant dans leurs foyers, ont allongé leur route pour revoir la bonne sœur et lui serrer la main ! Un capitaine vint à Tours il y a quelques années, et sa première visite fut pour l'hôpital, où il avait reçu les soins de la sœur Dosithée. Après lui avoir témoigné sa reconnaissance, il voulut lui faire accepter une tabatière d'argent comme un souvenir ; mais il ne put vaincre les scrupules de cette âme timorée : « Consacrée, répondit-elle, au service des pauvres, je ne dois pas accepter une *tabatière d'argent!*... employez-en le prix au soulagement des malheureux. »

La sœur Dosithée contracta une affection de poitrine qui n'a pas tardé à la conduire au tombeau, dans sa soixante-sixième année. Malgré les souffrances les plus aiguës, sa patience, sa résignation, sa sérénité, ne se sont pas démenties un seul instant : c'est que l'excellente sœur était soutenue par une foi vive, qu'elle envisageait la mort comme le terme des souffrances humaines, comme le commencement d'une vie meilleure, comme le signal des récompenses éternelles.

Si parfois le regret d'abandonner ses chers malades élevait quelques nuages sur son front, la pensée que bientôt elle prierait Dieu pour eux dans le ciel lui rendait toute sa sérénité.

La sœur Dosithée est morte, comme une sainte, le 24 janvier. Après sa mort, ses traits calmes, reposés, souriants, semblaient animés du reflet de la béatitude céleste. Des mi-

litaires et les jeunes enfants appartenant aux troupes de la garnison sont venus pour rendre un dernier hommage à celle qui les avait tant aimés. Toute la population de l'hospice, les fonctionnaires, les administrateurs de cet établissement et un grand nombre de militaires de la garnison accompagnèrent à leur dernière demeure les dépouilles mortelles de la sœur de charité, au milieu d'un profond recueillement et des marques du regret général.



MAXIMES MORALES.

Le bonheur d'être vertueux peut quelquefois venir de la nature ; mais le mérite de l'être ne peut jamais venir que de la raison. – FONTENELLE.

C'est être véritablement honnête homme que de vouloir être toujours exposé à la vue des honnêtes gens. — LAROCHEFOUCAULD.

La vertu a cela d'heureux, qu'elle se suffit à elle-même, et qu'elle sait se passer d'admirateurs, de partisans et de protecteurs. Le manque d'appui et d'approbation non-seulement ne leur nuit pas, mais il la conserve, l'épure et la rend parfaite : Quelle soit à la mode, qu'elle n'y soit plus, elle demeure vertu. — LA BRUYÈRE.

La raison nous commande bien plus impérieusement qu'un maitre ; car en désobéissant à l'un, on est malheureux, et en désobéissant à l'autre, on est un sot. — PASCAL.

Résister, c'est le fond de la vertu. — H. DE BALZAC.

Le moyen le plus sûr et le plus prompt pour repousser l'injure est de l'oublier. — SOLON.

Conservez vos amis et vivez avec eux avec autant de retenue que s'ils devaient être un jour vos plus grands adversaires. — PITTACUS.

Les Dieux n'aiment que ceux qui sont aimés des hommes. (MAX-LAT.)

La souffrance de nos semblables, se réfléchissant en nous, devient la nôtre. (T. DUCHATEL.)

Il y a des aumônes qui corrompent parce qu'elles avilissent. (DE GÉRANDO.)

La charité compromet le succès de ses vœux et l'utilité de ses sacrifices en renonçant à guider, en abdiquant son pouvoir moral. (*Le même*).

La vertu est l'unique bien de l'homme; avec elle, fût-il privé de tout le reste, il est estimable : sans elle, tous les autres avantages ne le mettront pas à couvert du blâme ou du mépris. — SÉNÈQUE.

La bienveillance donne plus d'amis que la richesse et plus de crédit que le pouvoir. (FÉNELON.)

Si l'on me demande quel est le plus grand de tous les hommes : celui-là, dirai-je, qui est le meilleur. Et si l'on ajoute : Quel est le meilleur? — Celui-là, répondrai-je, qui a le mieux mérité du genre humain. (WILLIAM JONES.)

Le malheur ressemble à la montagne noire de Bember, aux extrêmités du royaume brûlant de Lahor; tant que vous la montez, vous ne voyez devant vous que de stériles rochers; mais quand vous êtes au sommet, vous apercevez le ciel sur votre tête, et à vos pieds le royaume de Cachemire. (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

SOUSCRIPTEURS

D'APRÈS L'ORDRE DE LEURS SOUSCRIPTIONS.

(Suite.)

Monseigneur l'Evêque de Bellay.
M. Rigal, président honoraire.
Mme la marquise de Brohan.
M. Dupuis, avocat.
— Georges Thillac.
— Luidgi Basset, (inspecteur des travaux d'art au mobilier impérial).
Mme la comtesse Louis de Selve.
— Julie Renaud.
M. Lemonnier.
— Larcher.
— Seugnot.
— Seillier-Matifas.
Mme la vicomtesse d'Arlincourt.
— de Barragan.
— Durieu.
M. G. Delebecq.
— Armand Lefèvre, ancien ambassadeur, conseiller d'État, directeur aux affaires étrangères.
— Tamburini Salvator.
— Blendowski, commandent au 2me régiment étranger, officier de la légion d'honneur, (Alger).
— Canard, propriétaire.
— Louis Piquot, négociant.
— le comte Alexandre Malvezzi.
— Arthur Marylski.

(*La suite au prochain numéro*)

Le Cte AD. TAB. KROSNOWSKI, *Directeur-Gérant.*

Paris. — Typographie LACOUR, rue Soufflot, 18.

REVUE INDUSTRIELLE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

PRIX : — Paris, 2 fr.; — Départements, 2 fr. 50 c.; — Étranger, 3 fr.

SOMMAIRE

MODES

MAISON DASSE

MESDEMOISELLES BRICART ET CALLMAN

SUCCESSEURS

RUE RICHELIEU, 38.

Nous signalons le goût exceptionnel de cette maison. — Choix recherché des plus belles Étoffes, Plumes, Rubans, Fleurs; ornements nouveaux, toujours de première qualité. — Rien n'est plus mérité que la préférence accordée aux demoiselles Bricart et Callman, par les femmes élégantes, pour leurs modes en tous genres : Chapeaux habillés ou négligés, — Coiffures de bal et de spectacle, ayant toujours le cachet des modes de la bonne compagnie. — Modes du jour.

WATELIN

(Brev. de S. M. l'Impératrice.)

RUBANS — COIFFURES — NOUVEAUTÉS.

Rue de la Paix, 28

Maison renommée pour le goût et le choix de ses rubans toujours nouveaux, et assortis à chaque saison. — Coiffures de bal et de spectacle, — coiffures négligées, — résilles, — blondes, et objets de fantaisie.

CAOUTCHOUC

MAISON LARCHER

Rue des Fossés-Montmartre, 7.

Chauffe-Pieds, Chancelières en caoutchouc à l'eau bouillante depuis 15 fr. et au-dessus, selon la richesse de l'étoffe. Manteaux, — Paletots, — Chaussures américaines avec semelles en Gutta-Percha, — articles de voyage.

CONFISEUR

MAISON LAFOLIE, SEUGNOT SUCCESSEUR

Membre de l'Académie de l'Industrie — Médaille de première classe.

RUE DU BAC, 28

La maison Seugnot est aujourd'hui en première ligne dans le monde élégant. Placée au centre du faubourg Saint-Germain, c'est à elle seule que s'adressent les opulentes familles de ce quartier aristocratique. Pour les ministères Seugnot est également chargé de tous les bonbons, desserts, etc., etc. Il est difficile en effet de trouver mieux que chez lui. — Ses bonbons de toutes sortes sont généralement préférés à tous ceux de ses confrères par leur parfum délicat et la manière consciencieuse de leur fabrication ; ses fondants au chocolat, dragées et fruits confits, sirops et conserves, gâteaux Bretons et Napolitains, parfaits à l'orange et à la fraise, et ses petits fours à l'abricot sont estimés et recherchés pour les dîners et les thés du soir. On trouve aussi chez lui le dépôt général de la liqueur et de l'élixir de la grande Chartreuse.

MODES

MADAME JULIE RENAUD

RUE DE RIVOLI, 176.

Les modes de Madame J. Renaud sont exceptionnelles par le bon goût et l'élégance de leurs formes : — Coiffures de bal et de spectacle ; — Chapeaux simples en velours, avec ou sans plumes ; — Ornements nouveaux et recherchés ; — beaux rubans en belles blondes, toujours de première qualité. — Les modes sont établies à des prix très raisonnables, quelquefois étonnants par la beauté et la finesse des tissus et des rubans.

BIJOUX EN CHEVEUX

LEMONNIER

PASSAGE DE L'OPÉRA (BOULEVART DES ITALIENS).

L'idée de porter en bijoux les cheveux de ceux qu'on aime, est la plus délicate et la plus charmante pensée du cœur. — Elle appartient tout entière aux temps modernes. — Un seul artiste a su atteindre à la perfection dans ce genre d'ouvrage : c'est *Lemonnier*. Rien ne l'arrête, rien n'est impossible entre ses mains. — Nous signalons en première ligne ses tableaux remarquables ; véritable œuvre d'art. Ses bijoux de toutes sortes : — bracelets où l'or et les pierreries s'unissent aux cheveux, quelquefois cachés sous cet ornement, quelquefois mis en relief et tressés en différentes sortes : — chaînes, — colliers, — tresses de cheveux élastiques, — broches et médaillons.

A LA SUBLIME PORTE

L. CHAPERON

RUE DE LA PAIX, 11.

Fournisseur des cours de France, d'Angleterre, de Russie et de Bavière

MOUCHOIRS.

Cette maison est la seule spécialement consacrée à la vente des mouchoirs de toutes sortes. Mouchoirs magnifiquement brodés, garnis de hautes dentelles, avec armoiries, etc. Mouchoirs simples à dessins nouveaux, unis, à ourlet, ou simple chiffre brodé, pour trousseaux et corbeilles.

BONNETERIE

MAISON MOULES ET BRIDIER

BOULEVART DE LA MADELEINE, 19.

Bas de Paris première qualité, bas à jour, en poil, de toutes sortes pour bals, noirs et blancs. Foulards à des prix réduits. Jupons en baleine ou ressorts d'acier. Bas de cachemire. Tricots en tous genres. Chemises d'homme faites sur mesure. Comptoir spécial de blanc.

HORLOGERIE

MAISON BOLOTTE

RUE VIVIENNE, 33.

Montres en émail, ornées de perles ou de pierreries, montres unies, avec chiffres gravés, armoiries, etc. Charmants breloquets en or, chaînes de montres, pendules, candélabres, etc.

VOITURES

MAISON RODRIGUÈS

Rue Godot-de-Mauroy, 24.

Les voitures de M. Rodriguès, outre le bon genre et l'élégance de leur forme, sont établies consciencieusement et d'une solidité parfaite, sans exclusion d'une apparente légèreté.

FOURRURES

A L'OURS DU NORD.

67, rue Neuve-des-Petits-Champs.

PRADEL

Pelletier-fourreur, aussi habile praticien que fournisseur consciencieux.

MAISON BAILAT

PARFUMERIE, GANTERIE, BROSSERIE FINES.

40, RUE NOTRE-DAME-DE-LORETTE.

OPTICIEN

MAISON DELAYÉ

9, PASSAGE GEOFFROY.

Fabrique de lorgnons de toutes sortes et de formules les plus nouvelles.

HUILE PEYRAT POUR PEINTURE.

Cette huile éminemment hydrofuge remplace très avantageusement les huiles de graine de lin dans la peinture. Elle leur est supérieure en ce qu'elle donne au bois et au plâtre une dureté métallique, et leur assure une conservation indéfinie.

PRIX DE L'HUILE PEYRAT, 75 c. le kilo.

1855 EXPOSITION UNIVERSELLE. MAISON P. PEYRAT.

PARIS, Rues du Mail, 27, et S.-Pierre-Montmartre, 7. MAISON P. PEYRAT.

SUPPRESSION DU ZINC.

CARTON BITUMÉ

POUR TOITURES.

PRIX DU MÈTRE :

Bitumé d'un côté. . . . 60 c.
Bitumé des deux côtés. . . 75 c.

Les **cartons bitumés**, complétement imperméables et d'une durée illimitée. résistent à l'action de la chaleur et de la gelée. Ces qualités bien reconnues les ont fait adopter par un grand nombre de propriétaires, d'entrepreneurs et d'architectes, et tous ont trouvé dans leur emploi une économie d'au moins 50 0/0, grâce à la légèreté qu'il est permis, en s'en servant, de donner aux mûrs et aux charpentes. Parmi les personnes et les établissements qui en ont fait l'application, nous citons : **S. M. l'Empereur des Français**, pour sa propriété de Lamothe-Beuvron; *la ville de Paris*; *des chemins de fer de Lyon*, *d'Orléans*, *de l'Ouest*, *de la Méditerranée*, *de Marseille à Toulon*, *de Dijon à Besançon*, *de Lyon à Genève*, *de Rome à Frascati*, *de la compagnie impériale des voitures de Paris*, *les usines à gaz* de Roanne, de Dax, de Cherbourg : *les usines de Belladre* (Indre), *de Bruay* (Pas - de - Calais), *de Saint-Eugène*; *les glaces de Saint-Gobain*; *les forges* d'Ars-sur-Moselle; *les forges et fonderies* de Lavoult (Ardèche); la caserne d'Evreux; le Lycée de Versailles; la Compagnie génevoise des colonies suisses, à Sétif (Algérie); une salle de bal à Cherbourg; le séminaire d'Avignon; les Frères de la doctrine chrétienne, à Bayonne; la fabrique de porcelaine, à Brigueil (Charente), de M. Denuelle, à Saint-Yriex (Haute-Vienne); marbrerie, Bagnères-de-Bigorre; filature H. d'Onine et Cᵉ, à Troyes; l'église de Pierrefitte (Seine); M. le duc de Montmorency; Mᵐᵉ la marquise de Durfort, au château de Chemont (Allier); MM. le comte de Bassencourt, à Paris; le comte Le Marois, à Paris; le comte de Glatigny, à Miserey-sur-Evreux; le général Fleury, à Versailles; le comte de Kerret (Morbihan); le comte de Bonneval; de Gassart, à Courtonne (Calvados); Hennessy, à Cognac; le comte de Lavault; le comte Olivier de Serres (Hérault); la comtesse de Bellinaye, à Fougères; le comte de Villers.

Les produits de la maison Peyrat *se trouvent :* à *Alger*, chez Dubos frères, imprimeurs à Brest, ohez le Page; à Lyon, chez Forest, 2, rue des Augustins; à *Nantes* chez Deshaies et Cᵉ, à Rouen, chez Lebret-Dyonis, quai du Have, 10, à Toulouse, chez Pinel, imprimeur; à Lille, chez Besson et Reboux.

COUTELIER

LAPORTE, FABRICANT

RUE DES FILLES-ST-THOMAS, 12.

Fabrique toutes sortes de coutellerie, couteaux de table, à manches, or. argent et ivoire, — couteaux fermants, sécateur nouveau modèle. — Ciseaux et canifs, etc.

APPARTEMENT

RUE D'ALGER, 3

A LOUER

Joli appartement meublé, près du Jardin des Tuileries et à la proximité de toutes les voitures.

MADAME FÉLICIE COSTE

Brevetée de S. M. la reine-mère Marie Christine d'Espagne

RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, 53.

Maison de Commission et de Confection. Robes, hautes nouveautés, soieries, etc. Cachemires des Indes et de France.

MAISON DE NOUVEAUTÉS

LA TENTATION

Place Beauveau, avenue de Marigny.

Soieries à des prix exceptionnels. — Robes à volants, à gros grains, avec larges bordures en velours, couleur sur couleur ou velours noir. — Taffetas cannelés toutes nuances, excellente qualité, à 49 fr. la robe. — Confection de draps pour dames ; — Manteaux de peluche à 15 fr. 50 c. — Lingerie, — Lainages, — grands stores pour rideaux, dessins riches depuis 5 fr. et au-dessus.

On désire vendre une BELLE MAISON DE CAMPAGNE en Seine-et-Oise, à 11 lieues de Paris.

S'adresser à M. MARTEMÈRE, rue Louis-le-Grand, 35.

PARIS. — Typ. LACOUR, rue Soufflot, 18.

AVIS.

M. le directeur-gérant a l'honneur de prévenir les personnes qui se sont abonnées à *L'Exemple*, et qui n'ont pas reçu les cinq premiers numéros, de vouloir bien les lui réclamer. Il invite aussi les abonnés qui auraient reçu deux exemplaires d'un même numéro de vouloir bien le lui faire savoir.

Ecrire, *sans affranchir*, au bureau de la Revue, 44, rue Basse-du-Rempart.

TABLE.

L'EXEMPLE

PARAITRA EXACTEMENT LE PREMIER DE CHAQUE MOIS

Par Livraisons de 32 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT PAR AN

Pour Paris. . . .	6 fr.
Départements. .	7
Etranger.	9

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.

Un numéro seul, pris au Bureau : 75 centimes.

ON S'ABONNE :

A Paris, Bureau du Journal, 44, r. Basse-du-Rempart, de 10 h. à 4 h.
A Paris, chez Lebrun et Cie, libr., 8, rue des Saints-Pères.
A Paris, au bureau du *Causeur*, 26, rue de la Chaussée-d'Antin.
A Paris, chez tous les princip. libr.
Départements, id. id.

Amsterdam, chez Caarelsen, libraire.
Leipzig, chez Broekhaus.
Lille, chez Labitte, libraire-éditeur.
Bruxelles, chez Brones, libraire.
Pétersbourg, chez Issakoff, libraire.
Varsovie, chez Orgelbrand, lib.-édit.
Breslau, chez W.-G. Korn, libraire-éditeur.

OU PAR LA POSTE

A l'aide d'un mandat ou d'un bon sur une maison de Paris à l'ordre du Caissier du Journal.

PARIS. — Typographie Lacour, rue Soufflot, 16